

Expansion industrielle et progression ouvrière (Emploi et salaires en relation avec investissements et production, 1946-1957). Un album, 8¾ po. x 14, broché, 246 pages. — Ministère du Travail, Québec, 1957

François-Albert Angers

Volume 34, numéro 4, janvier-mars 1959

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001434ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001434ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Angers, F.-A. (1959). Compte rendu de [*Expansion industrielle et progression ouvrière* (Emploi et salaires en relation avec investissements et production, 1946-1957). Un album, 8¾ po. x 14, broché, 246 pages. — Ministère du Travail, Québec, 1957]. *L'Actualité économique*, 34(4), 699-701.
<https://doi.org/10.7202/1001434ar>

technique. De toute façon, dans plusieurs cas ou modèles, à cause de la fragilité ou de l'irréalité des hypothèses ou parce que les modèles sont incomplets, il se pourrait bien qu'en plus des difficultés de quantifier les variables, il soit difficile de vérifier ces modèles. Quoi qu'il en soit, les modèles que nous propose Joan Robinson ont au moins une valeur didactique incontestable parce qu'ils expliquent, dans le cadre d'hypothèses rigides il est vrai, le comportement simultané des facteurs fondamentaux qui conditionnent l'accumulation du capital et la distribution du revenu.

Mentionnons que la troisième partie de l'ouvrage n'apporte rien de nouveau à la discussion des cycles. Les relations qui existent entre le comportement des facteurs exogènes de la croissance et le comportement des facteurs endogènes en période de sur-emploi et de sous-emploi y sont cependant clairement expliquées.

En dépit de la lourdeur évidente de l'exposé, due aux raisons déjà mentionnées, le travail monumental de Joan Robinson représente une contribution unique aux recherches qui se poursuivent sur la systématisation des connaissances dans le domaine de la théorie du capital.

Gilles DesRochers

Expansion industrielle et progression ouvrière (Emploi et salaires en relation avec investissements et production, 1946-1957). Un album, 8¾ po. x 14, broché, 246 pages. — MINISTÈRE DU TRAVAIL, Québec, 1957.

L'intention qui a présidé à la préparation du présent album est probablement excellente, mais j'avoue tout de suite ne pas pouvoir me réconcilier avec la réalisation. Tout d'abord, un titre comme celui-là laisse croire que nous avons affaire à une étude; or, nous ne trouvons qu'une compilation pure et simple, et sans commentaires, de statistiques non originales (puisque'il s'agit pour la plupart des statistiques manufacturières officielles de l'Office fédéral de la Statistique) et qui se retrouvent presque entières, pour chaque année, en un seul tableau de l'Annuaire Statistique de la Province de Québec. De plus, la présentation d'un tel album avec sa débauche de papier, de photographies, de graphiques et de couleurs me scandalise à un moment où les fonds pour la recherche véritable sont si difficiles à trouver dans notre Province.

Qu'est-ce que nous offre exactement, en effet, le présent album? D'abord, les statistiques générales de production, de salaires et d'emploi des années 1946 à 1957 pour les divers catégories et types d'industries du Québec, qui font chaque année l'objet d'un tableau de 12 pages de format 6½ x 9½ dans l'Annuaire statistique, tableau d'ailleurs plus complet puisqu'on peut y obtenir en même temps: le nombre d'établissements, la distinction entre employés et ouvriers, et entre salariés masculins et salariés féminins dans chaque cas, ainsi que la distinction entre appointements et salaires, plus la dépense en matières premières. Il est vrai qu'on a ajouté au présent album, dans une vingtaine de cas (grandes catégories), les statistiques d'investissements annuels et, dans tous les cas, la moyenne des salaires hebdomadaires et la moyenne horaire de la semaine de travail, qui proviennent d'autres documents plus éparpillés; il est vrai aussi que nous trouvons groupés dans un seul document les chiffres de dix années. Comme telle, cette

présentation pouvait donc avoir son utilité et sa justification. Ce qui est moins justifié, c'est d'étaler en 246 pages grand format, des renseignements qui pourraient avantageusement tenir en 20 pages.

D'où vient la marge? Du déploiement d'images et de graphiques dont la véritable utilité reste fort discutable. Chacune des 189 pages de tableaux ne concerne qu'une industrie; et dans cette page, les données statistiques elles-mêmes n'occupent qu'un sixième de l'espace. Pour les deux autres sixièmes, l'espace est rempli par une image; et l'autre demi-page reproduit en graphique, sous forme d'indices, les données du tableau. Comme des noms précis de compagnie apparaissent au-dessous de la plupart des images, il y a lieu de présumer que le Ministère du Travail ne doit pas s'être permis de faire ainsi une publicité gratuite à certaines compagnies au détriment des autres. On invoquera donc peut-être, pour défendre le procédé, qu'il n'a pas coûté cher à la Province; il n'en reste pas moins que quel que soit le payeur, l'argent recueilli aurait facilement pu être utilisé à meilleur escient.

Quant aux graphiques, l'usage qui en est fait ne donne pas une haute idée du jugement scientifique de ceux qui ont dirigé la publication. Qu'il y ait de l'utilité, pour faciliter l'usage de ce recueil de statistiques, à transformer les données brutes en indices, nul ne le contestera; on aurait donc su gré aux statisticiens du Ministère de nous fournir les calculs nécessaires tout faits et de nous permettre d'établir les tendances d'un seul coup d'œil en consultant le recueil. Mais justement la présentation graphique est celle qui correspond le moins bien à cet objectif si on a vraiment voulu produire là un instrument de travail, et non seulement un livre d'images pour épater les badauds. Le graphique ne nous fournit pas la donnée exacte de l'indice; et quiconque voudrait l'utiliser devrait refaire tous les calculs pour son compte. Or l'inclusion des indices dans les tableaux aurait coûté singulièrement moins cher que les dessins; et permis d'économiser les deux tiers et plus de l'espace consacré à cette fin. Outre de coûter moins cher, le livre en eût été rendu plus compact et d'utilisation plus commode.

D'ailleurs, le graphique est un outil de travail, comme la mise en équations ou en syllogismes. Il correspond à des fins particulières et à des besoins spécifiques, soit à l'analyse, soit à la démonstration dans un cas déterminé. En placer partout, à propos de tout ou de rien, peut en mettre plein les yeux à ceux qui confondent les symboles avec les réalités, et qui voient la science dans le jargon scientifique et dans la magie des courbes ou des intégrales. Mais à qui serviront vraiment, autrement que par hasard, des graphiques bâtis en vrac et en bloc, simplement en vue de mettre un tableau en image sans objectif indiqué et sans l'intention particulière qui détermine toujours le type de graphique à employer, les données qui doivent y paraître et la façon de les présenter? J'aurais pensé qu'il n'y avait que les étudiants pour croire que l'addition de quelques graphiques sans objet dans leur thèse pouvaient tromper leurs professeurs et les faire pâmer d'aise sur leur maturité.

Or le plus grave, c'est que le mémoire ajouté au document en cause, pour nous le présenter et pour présenter ses auteurs, nous fournit toutes les raisons de croire

que cet album paraît être à l'auteur du texte — vraisemblablement le directeur du Service — le summum du travail scientifique. Son organisme, nous dit-on, n'existe pas pour «colliger des statistiques», mais «pour faire du travail d'analyse et d'interprétation». Par conséquent, est-il ajouté froidement, «il n'y a pas de danger de faire double emploi avec le Bureau de Statistique que la Province maintient depuis vingt ans»; alors que le présent album est manifestement du type qui relève d'un Bureau de Statistique, avec lequel nous avons vu qu'il fait de toute évidence double emploi, à la seule différence que le Bureau n'a pas encore jugé bon, heureusement, de présenter tous les tableaux de son annuaire en graphiques.

Il est à noter que pour pouvoir citer ledit rapport en français, il a fallu le traduire nous-mêmes. L'introduction à ce document émanant du Ministère du Travail de la Province de Québec est rédigée uniquement en anglais. C'est d'ailleurs en anglais qu'on nous apprend que le rôle de la Province de Québec est de «maintenir et de préserver *our French inheritance*»; que la province «*tries to evolve a synthesis of French culture, British tradition and North American techniques*». D'ailleurs le document lui-même constitue un bel exemple de cette synthèse puisque les 189 pages de tableaux en français sont suivies de 56 pages de notes explicatives uniquement en anglais. C'est vraiment le triomphe du bilinguisme (*sic*) et nous osons croire que cet impair a échappé aux dirigeants du Ministère.

Le mal vient probablement de ce qu'il y a tout lieu de le croire, le directeur de ce nouveau service de recherche économique du gouvernement provincial ne parle pas le français; et que le seul titre précis de gloire dont il se réclame est d'avoir «*his doctorate in Economics from the University of Ottawa, the oldest bilingual university in Canada*». Sans vouloir manifester la moindre hostilité envers les étrangers en notre pays, peut-être le gouvernement provincial devrait-il avoir le soin de se rappeler que la culture française peut difficilement se manifester dans les travaux de l'esprit autrement qu'à travers des esprits français. Et comme il est notoire que les nôtres n'ont guère de chance d'entrer et de monter facilement dans les services de recherche du gouvernement fédéral, pas plus d'ailleurs que dans les services similaires de nos grandes entreprises parce que sous contrôle anglophone, le gouvernement provincial, il me semble, devrait se faire un devoir de confier les quelques rares services de recherche qu'il entretient à des diplômés de nos Facultés françaises et de les utiliser pour former un plus grand nombre des nôtres aux diverses disciplines de recherche. La question de compétence ne saurait guère être invoquée ici, car la plupart de nos diplômés de Faculté de Commerce ou de Science économique auraient pu produire un document comme celui qui est analysé ici. Il n'est pour en avoir la preuve tangible qu'à voir la collection d'études publiées par le Ministère du Commerce et de l'Industrie sur la province de Québec et ses manufactures en 1952, préparée, si nous sommes bien informés, par les *étudiants* de la Faculté de Commerce de Québec sous la direction de leurs professeurs. Personne, je crois, n'hésitera à accorder d'emblée la palme à cette série sur le document que nous avons actuellement sous les yeux.

François-Albert Angers